

Divers

Annulation d'épreuve sans justificatif	100 €
Déclaration d'épreuve sans inscription préalable au calendrier	100 € par épreuve
Inscription d'épreuve au calendrier sans autorisation de la commission route	100 € par épreuve
Commission pour frais d'intervention (impression, envoi, etc ...)	2 € par licence

Clubs non-organiseurs

Les clubs non-organiseurs ayant un minimum de trois licenciés d'une même catégorie devra s'acquitter d'une contribution financière évolutive en regard de la catégorie retenue (catégorie la plus élevée dans la hiérarchie sportive, présente au sein du club).

- 3 licenciés de 1ère catégorie	1 000 €
- 3 licenciés de 2ème catégorie	500 €
- 3 licenciés de 3ème catégorie ou junior	300 €
- 3 licenciés minimes, cadets ou Pass'Cyclisme	200 €

Cette perception est augmentée de 200 € si le club est organisateur au titre d'une fédération affinitaire.